

Janvier 2025

L'équipe CFDT
vous souhaite une
merveilleuse année



Cfdt:

S'engager pour chacun. Agir pour tous...





Changement de gestionnaire Mutuelle mais pas que !



Certains salariés n'ont pas reçu leur carte de tiers payant. Le numéro de rue n'étant pas mis à jour sur leur profil. Le problème est pris en charge par la Direction qui a contacté Mercer, le nécessaire est en cours.

Si vous êtes dans ce cas et si vous avez besoin de votre carte de tiers payant, vous pouvez créer votre espace sans avoir besoin de votre numéro adhérent. <https://mercemasante.fr>

N'oubliez pas de contacter votre gestionnaire de paie en cas de déménagement.

Hausse des cotisations :

Si l'assureur reste Generali, les cotisations, elles changent. Il était annoncé qu'il n'y aurait aucun changement mais il y a un changement de taille pour les salariés ayant leur conjoint sur leur carte !

- Au 1er janvier une baisse de 6,48 % pour les salariés (seul ou avec leur(s) enfant(s) uniquement).
- Sauf pour les contrats des salariés qui ont déclaré leur conjoint sur le contrat. Ils subiront une majoration de 68 % au 1er février et de 44% au 1er juillet.
- Également une augmentation de 25% prévue pour les inactifs au 1er avril

Pour illustrer : prenons l'exemple d'un salaire de 3000 euros net

Régime général						Régime local					
Salarié + enfants			Conjoints payant			Salarié + enfants			Conjoints payant		
Salaire	Cotisation actuelle	Cotisation 2025	Cotisation actuelle	Cotisation cible 02/25	Cotisation cible 07/25	Cotisation actuelle	Cotisation 2025	Cotisation actuelle	Cotisation cible 02/25	Cotisation cible 07/25	
3000 €	83,4 €	78 €	32,10 €	54 €	78 €	72 €	67,3 €	28,8 €	48,3 €	69,6 €	

LA CFDT alerte sur cette augmentation si importante de cette catégorie. Cela correspond à 30 % des salariés d'INETUM qui ont pris l'option « conjoints ».

Le numéro de téléphone de Mercer est : 09 69 32 31 05





Teale

La quasi-totalité des élus ont découvert l'application en même temps que les salariés. Pour apporter notre pierre à l'édifice et pour que les salariés soient correctement informés, nous avons remonté des remarques à la Direction lors du CSEC notamment sur les contenus des articles. À la question : est-ce que Teale apporte quelque chose aux salariés ? Oui, assurément

Nous avons cependant des questions pour lesquelles nous attendons toujours des réponses :

1. Quelles sont les infos remontées à Inetum par teale, et sous quelle forme ? car Teale fournit des informations, la Direction nous l'a confirmé !!
2. Est-ce que l'aide que l'on peut obtenir au niveau des soft-skill sera considérée comme une formation et donc pris sur le temps de travail ?
3. Il ne faut pas que cet outil remplace les mesures profondes pour traiter/résoudre les problèmes. Ce serait comme mettre un pansement sur une jambe de bois. Nous continuerons, à la CFDT d'exiger pour chaque projet que des dispositifs de prévention primaire et secondaire soient mis en place.
4. Quand seront modifiés les contenus ?
5. Nous souhaitons rappeler qu'il existe d'autres dispositifs déjà existants et performants, qui répondent aussi à ce besoin, nous avons un contrat avec AG2R pour ne pas parler que de celui-là. Une ligne téléphonique de soutien psychologique : Un partenariat avec Pros Consulte, **spécialiste de la santé mentale au travail avec un réseau de plus de 130 psychologues dédiés à la qualité de vie au travail**
6. **Et enfin, rappeler l'importance du médecin du travail.** Pourquoi ne pas en profiter pour le rappeler ? 😊

Contactez vos correspondants CFDT pour en savoir plus !



Do you speak english ?

La direction nous a annoncé qu'une décision d'entreprise a entériné la nécessité pour les salariés de parler anglais... Or, nous avons soulevé le fait que toute stratégie d'entreprise devait être déclinée en actions listées/répertoriées dans les entretiens professionnels. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Nous rappelons que la loi Toubon impose l'utilisation de la langue française dans le contexte professionnel et que donc, il n'y a pas « d'obsolescence » ni « d'incompétence professionnelle » à ne pas être polyglotte. **Ce critère pour les salariés déjà embauchés (et pour beaucoup de très longue date) ne doit pas devenir un prétexte à licenciement sous couvert de niveau d'exigence élevé.**





NAO Négociations Annuelles Obligatoires

La direction a donné une fin de non-recevoir à toutes les propositions des syndicats ! Il n'y aura pas d'augmentation générale, pas de revalorisation du ticket restaurant, pas d'augmentation de l'indemnité télétravail, ...

Suite à sa négociation avec le groupe, la direction nous a annoncé qu'elle avait réussi à obtenir une enveloppe de 2% (à comparer à l'enveloppe de 3.5% de l'année dernière). Cela correspond aux augmentations individuelles et aux enveloppes ci-dessous :

- env. égalité H/F
- env. jeunes diplômés (-26 ans)
- env. bas salaires (33 KE, même condition que l'année dernière)
- env. non augmentés depuis 4 ans.
- env. pour ceux qui sont éligibles à l'augmentation des salaires minimaux conventionnels de la convention collective nationale des Bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs-conseils et sociétés de Conseils pour les modalités 2 au 1er janvier (hausse du minima conventionnel au niveau de la branche, bien négocié par la CFDT)

La CFDT trouve déplorable ces propositions qui ressemble plus à de la charité et réclame de vraies négociations qui tiennent compte de nos propositions.

Intermission LA CATA sur la France entière

La Direction oblige les salariés en intercontrat à revenir en masse sur site pour des activités qu'ils pourraient effectuer à distance.

Beaucoup de salariés sont inquiets et appréhendent. Beaucoup trop de salariés se voient confier des tâches qu'ils perçoivent comme des prétextes à leurs venues.

Nous comprenons cette angoisse et la colère résultant de l'organisation bâclée de ce retour forcé.

Nous ne sommes pas en phase avec d'autres élus qui préconisent le retour des salariés sur site.

A la CFDT, nous sommes attachés à la possibilité de recourir au télétravail. Nous réclamons que sur site ou à distance chaque salarié dispose de matériel (ordinateur, casque, souris, téléphone avec forfait).

La Direction présente ses excuses en IDF car il n'est pas prévu de faire venir les salariés sur site 5 jours/5 mais 1 à 2 jours et de surcroît, du matériel doit être prêté si on leur confie du travail.

Un groupe de travail avait été créé en Ile de France, sans que l'information circule en interne malgré les relances de plusieurs syndicats ; **nous avions eu le flair de dénoncer cette mascarade.**

Si vous rencontrez des difficultés ou si vous avez besoin de conseils, contactez vos correspondants CFDT.





Présentations en CSE par Klésia et AG2R la Mondiale

Nous transmettons des informations reçues en CSE IDF par Klésia et AG2R et qui nous semblent importantes à partager ici aux salariés.

KLESIA

KLÉSIA n'est pas seulement synonyme de conseils lorsqu'on veut prendre sa retraite. En effet, Klésia propose, notamment, 7 parcours d'accompagnement. Et selon, les parcours, des aides individuelles et des accompagnements individuels et budgétaires. Ce, pour faciliter la reprise d'activité pour les collaborateurs fragilisés par la maladie

1. **Parcours d'accompagnement Vivre ma vie d'aidant** – (*un aidant est une personne qui exerce une activité salariée et qui vient en aide, de manière régulière et fréquente, à titre non professionnel, pour accomplir tout ou partie des actes ou des activités de la vie quotidienne d'une personne en perte d'autonomie, du fait de l'âge, de la maladie ou d'un handicap*).

- Des aides financières
- Des séjours de répit
- Des aides individuelles pour permettre à l'aidant de préserver sa vie personnelle et sa vie professionnelle : CESU aidants
- Un accompagnement des aidants





2. Parcours d'accompagnement Vivre ensemble le handicap

- Des aides individuelles (adaptation du logement, financement d'appareillages, financement séjours répit...)
- Accompagnement des salariés (soutien psychologique, activité physique adaptée, accompagnements à la reprise d'activité...)
- Soutien psychologique

3. Parcours d'accompagnement Vivre un quotidien plus serein

- Des accompagnements individuels budgétaires
- Aides financières exceptionnelles
- Faciliter la reprise d'activité pour les collaborateurs fragilisés par la maladie

4. Parcours d'accompagnement Viv(r)e sa fin de carrière : Sensibilisation 1 jour gratuite

5. Parcours d'accompagnement Prévenir pour mieux vivre : Formation des gestes qui sauvent et sensibilisation aux risques routiers



6. Parcours d'accompagnement Vivre un deuil

- Mise à disposition d'une vidéo « je suis en deuil et je reprends le travail »
- Aides financières pour répondre aux besoins des collaborateurs en deuil
- Activité physique pour accompagner la reprise en emploi et la remise en mouvement suite à un deuil (Siel Bleu)
- Accompagnement des familles dans la gestion de la vie numérique de leur proche défunt : recherche et clôture des comptes numériques des personnes décédées (repos digital)
- Soutien psychologique (via les aides individuelles)
- Séjours deuil

7. Parcours d'accompagnement ECO

- Accompagnement par les équipes d'Action Sociale de Klésia. Le principe d'intervention ECO :
 - Écoute attentive
 - Des Conseils sur les démarches à mener
 - Une Orientation auprès de nos partenaires spécialisés

Action Sociale Klésia Retraite

► N°Cristal 09 69 39 00 54

Action Sociale Klésia Prévoyance

► N°Cristal 09 88 20 88 01

APPEL NON SURTAXÉ

Préparez votre retraite aujourd'hui pour vivre sereinement demain, Klésia peut vous accompagner pour vous informer sur votre retraite à toutes les étapes de votre vie active.





AG2R

AG2R, avec qui Inetum a un contrat, offre notamment aux salariés de l'aide.

Démarche ECO (Écoute, Conseil et Orientation) : Un conseiller social prend contact dans les meilleurs délais. Il réalise un diagnostic global du besoin du bénéficiaire et lui propose des orientations adaptées à sa situation telles que :

- les aides légales et/ou tout autre dispositif social externe, les services ou les dispositifs gérés par nos partenaires,
- une aide financière individuelle* quand elle s'avère nécessaire.

* L'attribution d'une aide financière est ponctuelle. Elle vient en complément des dispositifs d'aides légales et est soumise aux conditions définies par les instances sociales.

Soutien psychologique

Une ligne téléphonique de soutien psychologique :

Un numéro vert accessible 7j/7 et 24h/24. Ce service permet aux salariés d'accéder très simplement à un professionnel de l'écoute et du soutien.

L'objectif est de soutenir les salariés en lien avec un contexte professionnel ou personnel.

- Rapidité : une mise en relation immédiate
- Fiabilité : un réseau de psychologues diplômés d'état, qui respectent la déontologie de leur profession et sont soumis au secret professionnel
- Anonymat dans les échanges

Un partenariat avec Pros Consulte, spécialiste de la santé mentale au travail

- La 1re plateforme d'écoute 24 h/24, 7 j/7 permettant de choisir son psychologue en un clic.
- Un réseau de plus de 130 psychologues dédiés à la qualité de vie au travail.
- Plus de 7,5 millions de personnes accompagnées en 2023.



Une action sociale de proximité



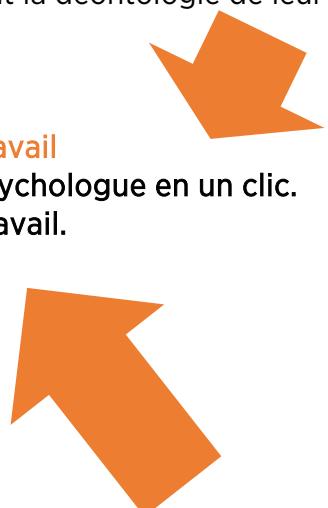
09 69 36 10 43 (appel non surtaxé)



actionsociale@ag2rlamondiale.fr



www.ag2rlamondiale.fr/nous-connaître/tous-nos-evenements



Contactez vos représentants CFDT pour plus d'infos



Vos contacts CFDT ne sont pas des noms dans une liste. Ce sont des élus engagés à vos cotés



Ibrahima Badiane

Délégué Syndical Central Adjoint
cfdt.inetum.ibrahima@gmail.com
06.72.43.42.52

Secrétaire du CSE IDF
Commission Economique



Philippe Buges

Nord
Délégué Syndical
cfdt.inetum.rs.csec@gmail.com
06.73.32.81.27

Commission Egalité professionnelle
Commission Formation
Suivi ARTT



Christelle Ribeiro

Nord
Déléguée Syndicale
cfdt.inetum.nord@gmail.com

Commission Egalité professionnelle
Commission économique



Chantal Murat

Nord
Déléguée Syndicale
cfdt.inetum.nord@gmail.com
06.31.09.77.28



Éric Castelain

Délégué Syndical Central
eric.castelain.cfdt@gmail.com
06 99 94 89 63
Commission Economique
Commission Egalité Professionnelle
Suivi participation
Commission formation



Didier Pousson
Sud-Ouest

Délégué Syndical
cfdt.inetum.sudouest@gmail.com



François Costes
Sud-Ouest

Délégué Syndical
francois.costes@laposte.net
06.63.68.32.42

RS au CSE Central



Adhérez



Flavien CID
Grand Ouest

Délégué Syndical
flavien.cid.cfdt@gmail.com
06.12.21.09.56
Membre de la CSSCT
Commission environnement



Christel Boudinot
Grand Ouest

Déléguée Syndicale
christel.boudinot.cfdt@gmail.com
06.20.50.19.06



Gérald Baes

Software
Délégué Syndical
ds.software.cfdt@gmail.com
06.72.46.49.07



Julie Machado

Software
Déléguée Syndicale
ds.software.cfdt@gmail.com



Christophe Simon

Méditerranée
RSS
cfdt.inetum.mediterranee@gmail.com
Pascale.lefebvre.cfdt@gmail.com
06.51.95.92.74



Pascale Lefebvre

AURA
Déléguée Syndicale
pascale.lefebvre.cfdt@gmail.com
06.51.95.92.74



Zahira Maouche

Ile de France
Déléguée Syndicale
zahira.cfdt@yahoo.com
07.63.62.31.76
Secrétaire adjointe au CSEC
, Commission environnement



Consuelo Feliu-Llombart

Ile de France
Déléguée Syndicale
Images de la page 1 à la dernière : Freepik
Source : impots.gouv.fr



Jean-Marc Freulard

Ile de France
Délégué Syndical
jeanmarc.freulard.cfdt@gmail.com
06.52.12.24.39
Trésorier au CSE IDF

